



Des entreprises 100 % réactives !

Victimes toutes deux d'un important sinistre, Dipta et PLDA ont, chacune à leur façon, témoigné d'une belle capacité à réagir pour assurer la continuité de leur activité et mieux encore, sortir renforcées de l'épreuve!

Le 5 mai 2009 restera probablement gravé dans l'histoire de Dipta. En effet, ce jour-là, on s'en souvient, en pleine journée, un incendie s'est déclaré dans les locaux de l'entreprise.

L'évacuation du personnel était immédiate et les pompiers arrivaient aussitôt sur les lieux. Mais, le feu ayant malheureusement pris, suite à un incident électrique sur un condensateur situé dans un faux plafond, la source du foyer a été difficile à localiser et le feu a rapidement gagné du terrain. En dépit de la présence des pompiers, à l'œuvre de 15 h jusqu'au petit matin, l'incendie a finalement ravagé le laboratoire de contrôle de conformité et les ateliers de production.

La destruction de ces 2000 ^{m2}, irrécupérables, a privé subitement Dipta de son outil de production, mettant du même coup en péril l'approvisionnement des marques – Institut Esthederm et Bioderma – du groupe NAOS, dont le laboratoire constitue l'entité industrielle.

Face à cette situation, les décisions n'ont pas tardé. L'entreprise a aussitôt déployé d'autres moyens de production en faisant appel à la sous traitance, un peu partout en France. Les carnets des fabricants de cosmétiques n'étant pas pleins, pour cause de crise, la demande a été particulièrement bien accueillie! Le recours rapide à cette solution a permis à Dipta d'atteindre son objectif qui était d'éviter à tout prix la rupture de stock chez ses clients. Satisfaisante au final, cette option comportait néanmoins des inconvénients.

Les déplacements, parfois très loin de la base, ont été importants et il a fallu résoudre les problèmes de confidentialité en matière de formules et de process. Un problème que Dipta a résolu en passant par un codage de ses matières premières et en faisant souvent intervenir son propre personnel chez les sous-traitants. La production a ainsi pu repartir rapidement. Restait le problème du conditionnement, touché lui aussi, avec la destruction de la ligne dédiée au remplissage des flacons. Celle-ci a également été soustraitée alors que la ligne de remplissage des tubes a pu, après décontamination, être réinstallée dans des locaux loués à 500 m du site initial de l'entreprise. Moins d'un mois après le sinistre, la ligne de remplissage des tubes était opérationnelle. Le labo de contrôle de conformité, qui a une activité importante, était lui aussi remis en route dans d'autres locaux. Dans le même temps, un projet immobilier était mis en place avec un planning serré. La démolition a eu lieu en juillet et la reconstruction a démarré dès le mois d'août!

Cette réactivité était essentielle pour le moral des 80 personnes qui avaient en quelques heures perdu leur outil de travail et se retrouvaient chez elles. Des réunions collectives ont été organisées pour rassurer le personnel sur son avenir et celui de la société. Des photos ont été prises et montrées aux collaborateurs pour leur faire prendre conscience de l'ampleur des dégâts qui ne se voyaient pas de l'extérieur du bâtiment. Dès le lendemain de l'incendie, les actionnaires ont donné leur accord pour la reconstruction du site et l'entreprise s'est engagée à maintenir l'emploi et les salaires, mais elle ne pouvait pas pour autant garantir le plein emploi. Dipta a donc judicieusement

mis à profit ce temps de latence pour faire de la formation. Certains ont été formés à de nouvelles fonctions afin de pouvoir intervenir dans d'autres services, d'autres ont été formés en fonction de futurs besoins, d'autres encore sont allés renforcer les équipes restées en place. Il n'y a pas eu, à proprement parler, de perte d'exploitation, il y a eu une incidence au niveau des stocks, mais Dipta a été capable de servir ses clients et son chiffre d'affaires, qui a atteint 50 M € en 2010, n'a pas été affecté.

Tout est bien qui finit mieux. Dipta est aujourd'hui dotée d'un nouvel outil plus performant. L'entreprise a profité de ce redémarrage forcé pour anticiper et intégrer la croissance à venir dans la conception de ses nouveaux locaux et dans le matériel. S'étant donné les moyens d'aller plus loin, le labo ressort renforcé de l'épreuve. Au total ce sont près de 7,8 M € (y compris l'assurance) qui ont été réinvestis dans le matériel et 9,7 M € dans le bâtiment.

Aujourd'hui, l'ensemble de l'outil industriel est opérationnel et les collaborateurs sont en train de se l'approprier. Dirigée par Laurent Gauthier, la société, qui emploie 170 personnes, connaît une évolution de 20 % par an depuis 8 ans!



Des entreprises 100 % réactives

Suite

Le 9 novembre dernier PLDA, premier concessionnaire automobile du Pays d'Aix, était à son tour victime d'un incendie accidentel et voyait disparaître en fumée sa concession VW implantée sur le Pôle Commercial de la Pioline.

Construits il y a deux ans à peine, ces locaux neufs abritaient non seulement le showroom des véhicules neufs - 40 véhicules ont été détruits dans l'incendie - mais aussi le magasin de pièces de rechange qui approvisionnait Audi, VW, Seat et Skoda, un stock estimé à lui seul à un million d'euros, la totalité de l'outillage spécifique pour l'entretien des différentes marques du groupe et 600 pneus. Il faut encore ajouter à ce désastre un serveur informatique endommagé, heureusement rapidement récupéré, car il bloquait aussi d'autres sites! Le sinistre, qui a touché 4 400 m² de surface de plancher, a été évalué à 10 millions d'euros.

Ici aussi, tout est allé très vite. « Mon objectif principal a toujours été d'assurer la continuité de l'activité » explique Philippe Leydet. « Deux heures après l'incendie, j'avais déjà trouvé un promoteur qui me proposait un local mais j'ai abandonné cette solution et choisi de réinstaller un atelier de fortune dans les locaux réservés aux véhicules utilitaires de VW ». Dix postes de travail (les deux tiers de ce qui avait été détruit), ont été installés dans cet atelier et des solutions alternatives ont été trouvées pour réorienter les collaborateurs sur d'autres

sites du groupe. La communication a été essentielle, à l'extérieur de l'entreprise, où il fallait absolument faire savoir que l'activité continuait, d'autant que certaines informations erronées avaient circulé dans la presse et en interne, où il était urgent de rassurer les 80 personnes traumatisées par l'événement, qui se retrouvaient sur le carreau. Philippe Leydet a laissé à Emmanuel Larrondo, directeur du marketing, le soin de communiquer avec la presse, pour se consacrer personnellement à la communication interne et rassurer ses équipes en leur donnant sans attendre les premières orientations. « Nous devions être très concrets, donner des repères et établir des plannings pour que les collaborateurs puissent à leur tour planifier leurs objectifs ». Les locaux vont être entièrement détruits et reconstruits à l'identique. On estime à environ dix mois la durée des travaux qui ont démarré le 10 janvier. « Notre but est d'aller au plus vite pour limiter la perte d'exploitation, on se fixe la fin de l'année pour tout récupérer. Tout en étant arrivé à assurer une continuité, on a enregistré une baisse d'activité d'environ 15 %, mais on s'en est plutôt bien sorti » constate Philippe Leydet. Cet événement, qui retardera certains projets du groupe, notamment sur Marignane, devrait, par ailleurs, avoir un effet catalyseur sur la réorganisation engagée par le groupe. « Un événement comme celui-ci oblige à repenser l'organisation en l'optimisant. Une remise à zéro des compteurs permet d'écrire une nouvelle page ».







L'avis de l'assureur

Invité à s'exprimer, non pas sur ces deux cas, mais plus généralement sur l'assurance perte d'exploitation, Frédéric Blanchard rappelle que celle-ci correspond aux frais permanents plus le bénéfice net et qu'elle constitue à ce titre « l'assurance-survie » de l'entreprise. C'est en effet grâce à elle que l'entreprise va pouvoir faire face aux charges qui continuent à courir alors que l'outil de production est arrêté et qu'il y a baisse du chiffre d'affaires.

L'assurance perte d'exploitation permet également de financer des solutions temporaires de dépannage et de retrouver les bénéfices qui auraient été dégagés s'il n'y avait pas eu de sinistre. Elle couvre aussi les frais supplémentaires d'exploitation. L'indemnisation, qui concerne uniquement les dommages matériels, prend fin lorsque les résultats de l'entreprise ne sont plus altérés par le sinistre. Le calcul des indemnités se fait entre l'expert de la compagnie d'assurance et celui du client qui a subi le sinistre. Les garanties sont identiques, mais les primes varient en fonction des risques encourus.

La plupart des PME ont la sagesse de contracter ce type d'assurance qui prend effet dès le lendemain du jour du sinistre et court généralement sur 12 mois, mais peut être étendue à 18, voire 24 mois. L'assurance perte d'exploitation, qui peut faire l'objet d'un contrat spécifique, est le plus souvent liée aux dommages directs qui concernent l'incendie, les dégâts des eaux, l'explosion, les catastrophes naturelles...

« Il conviendrait d'aller au-delà et de mettre en place, en amont, un plan de survie en évaluant au plus juste l'ampleur des risques. Il faut en effet que la garantie dommages soit conforme à la réalité du risque encouru. Il ne doit pas y avoir de sous évaluation des capitaux. Si l'entreprise est sous-assurée, la garantie ne fonctionne pas. Malheureusement, ce travail d'analyse minutieuse est rarement effectué avant que l'accident ne survienne » regrette l'assureur, rappelant au passage l'importance pour toute entreprise de disposer aujourd'hui d'une sauvegarde de son informatique à l'extérieur de ses locaux.

« L'assureur est là pour assurer et pour prévenir, malheureusement on ne peut pas tout anticiper » concède Frédéric Blanchard.



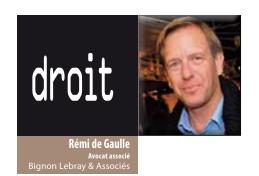
Parce que la propreté contribue à la performance de votre entreprise



Nettoyage tertiaire et industries

Eiffel Park D - 465 rue Claude Nicolas Ledoux Pôle d'Activités d'Aix - 13854 AIX EN PROVENCE Cedex 3 Tél. 04 42 39 43 05 - Fax 04 42 39 43 07

Certifié ISO 9001 www.proclair.fr



Loi de Finances pour 2011 Loi de Finances rectificative pour 2010 :

Une facture fiscale salée pour les particuliers

Les dispositions de la Loi de finances pour 2011 (1) et de la Loi de finances rectificative pour 2010 (2) alourdissent sensiblement la charge fiscale des particuliers, notamment des investisseurs. En voici une présentation synthétique.

1. Une hausse générale des impôts et prélèvements sur les revenus du patrimoine

- Dispositions générales de hausse de l'impôt sur les hauts revenus : relèvement de 40 % à 41 % de la tranche marginale du barème de l'impôt sur le revenu, rabot de 10 % sur certains avantages fiscaux (investissements Outre-mer, investissements immobiliers « Sellier »…), abaissement du plafonnement global des avantages fiscaux à 18 000 € majoré de 6 % du montant du revenu imposable pour les avantages accordés à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- Relèvement de 18% à 19% du taux du prélèvement libératoire sur les dividendes et les intérêts perçus à compter de 2011 (soit une imposition au taux global de 31,3% prélèvements sociaux inclus);
- Suppression du crédit d'impôt de 115€/230€ (dividendes imposés au barème progressif) dès l'imposition des revenus de 2010 ;
- Soumission à l'impôt sur le revenu dès le premier euro des plus-values de cession de titres réalisées à compter du 1^{er} janvier 2011 (suppression du seuil fixé à 25 830 € pour 2010) ;
- Relèvement de 18 % à 19 % du taux d'imposition des plus-values de cession de titres réalisées à compter du 1^{er} janvier 2011 (soit une imposition au taux global de 31,3 % prélèvements sociaux inclus);
- Relèvement de 16 % à 19 % du taux d'imposition des plus-values immobilières constatées au titre des cessions réalisées à compter du 1er janvier 2011 (soit une imposition au taux global de 31,3 % prélèvements sociaux inclus) ;
- Relèvement de 12,1 % à 12,3 % du taux des prélèvements sociaux à compter des revenus du patrimoine perçus en 2010 (revenus fonciers, plus-value de cession de titres...) et des revenus de placement de 2011 (dividendes, intérêts..., du fait d'un relèvement de 2 % à 2,2 % du taux du prélèvement social ;
- Relèvement de 40 % à 41 % du taux applicable à l'avantage tiré de la levée d'options sur actions (stock options) pour la fraction excédant 152 500 € et correspondant à des titres conservés moins de 2 ans après l'achèvement de la période d'indisponibilité (cessions réalisées à compter du 1er janvier 2011);
- Relèvement respectif de 10 % à 14 % et de 2,5 % à 8 % des taux des contributions patronale et salariale applicables aux attributions de stock-options et aux attributions d'actions gratuites (pour les attributions d'actions gratuites, l'augmentation de taux ne s'applique qu'à partir d'un seuil fixé à la moitié du plafond annuel de sécurité sociale, soit 17 676 € pour 2011).

2. Un durcissement des régimes de réductions d'impôt pour investissement dans les PME

2.1 Pour la réduction ISF : un renforcement des conditions d'attribution...

- Exclusion des activités immobilières, financières ou qui procurent des revenus garantis en raison de l'existence d'un tarif réglementé de rachat de production (électricité éolienne ou photovoltaïque);
- Présence d'au moins deux salariés à la clôture du premier exercice ;
- Absence de contrepartie (tarifs préférentiels...);
- Absence de garantie en capital;
- Absence de remboursement du capital dans les 12 mois précédant la souscription ;
- Légalisation de la définition de la holding animatrice et ajout d'une condition d'existence et de détention (exister et détenir au moins une filiale depuis 12 mois minimum).

2.2 ... et un abaissement du taux et du plafond de la réduction

- Abaissement du taux de la réduction de 75 % à 50 % ;
- Abaissement du plafond annuel de 50 000 € à 45 000 €;
- Difficultés pratiques qu'entraîne une entrée en vigueur à compter du 13 octobre 2010 pour les souscriptions en cours...

2.3 Pour la réduction IR : un alignement des conditions d'attribution sur les conditions de la réduction ISF et un abaissement du montant de la réduction

- Pour les PME : abaissement du taux de 25 % à 22 % du montant des versements dans la limite de 40 000 € (pour un couple) ;
- Pour les TPE : abaissement du taux de 50 % à 45 % du montant des versements dans la limite de 100 000 € (pour un couple) ;
- Soumission aux règles communautaires des aides d'État des souscriptions ouvrant droit à la réduction d'IR (à compter du 13 octobre 2010 pour les souscriptions effectuées dans les sociétés);
- Règles de non-cumul avec d'autres avantages fiscaux (notamment avec la réduction ISF pour investissement dans les PME).

Maintenant que le ton est donné, il reste à attendre de voir ce que réserve la grande réforme de la fiscalité patrimoniale annoncée au printemps 2011...

(1) Loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 (2) Loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010



PARTICULIER

SOCIÉTÉ

TOUT CONTRAT LOUEUR

-TGV / AEROPORT D.9 AIX →

ici

VENTE VÉHICULES D'OCCASION & NEUFS

Nombreux véhicules d'occasion toutes margues sur parc

Notre petit plus... Notre navette raccompagne gratuitement nos clients sur la Z.l. Le nettoyage de votre véhicule offert en sortie d'atelier



DÉPANNAGE / REMORQUAGE 7/7J / 24/24h

Tél.: 06 11 57 58 05

210, rue Louis Armand - Z.I. AIX LES MILLES - Tél. : 04 42 97 54 90



Le Centre Ressource à Aix-en-Provence pour une nouvelle prise en charge des malades atteints d'un cancer

Le centre Ressource, initiative du Dr Mouysset, cancérologue aixois, propose un accompagnement humain et plus global des malades souffrant d'un cancer. Ainsi, de l'annonce de la maladie à leur réinsertion sociale, ces derniers y seront mieux suivis pendant tout leur parcours de soin, en vue notamment de prévenir d'éventuelles récidives.

L'ouverture prochaine du premier centre pilote, sur le Pôle d'Activités d'Aix en Provence, permettra aux patients d'être pris en charge dans un lieu accueillant, rassurant et non stigmatisant. En complément de la thérapeutique anticancéreuse, les patients participeront à un programme d'éducation thérapeutique et d'accompagnement psychothérapeutique personnalisé (PAT).

Une soirée de présentation du Centre est prévue le mardi 10 mai 2011 à 19 h au centre ACTIFORM, 1140, rue André Ampère, et sera suivie d'un cocktail dînatoire.

Ce sera l'occasion de récolter des fonds au profit du Centre Ressource pour les entreprises qui souhaitent faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt



contact@association-ressource.org www.association-ressource.org



Agence: 98, cours Sextius 13100 Aix-en-Provence • Tél. 04 42 26 09 53 • Fax 04 42 26 09 60 • demblanc@voila.fr



FAIRE DU DECHET UNE RESSOURCE

NOTRE MISSION

En région PACA, Veolia Propreté propose à ses clients industriels, entreprises, collectivités et particuliers une offre complète de prestations pour assurer la gestion globale de tous les types de déchets: ménagers, issus des collectes sélectives, industriels banals et dangereux, d'activités de soins. Les agence du 13 peuvent ainsi vous apporter toutes les solutions pour assurer, dans le respect de la réglementation, la gestion globale des déchets produits par votre entreprise: mise à disposition de benne, compacteur, bac roulant, destruction d'archive, de carton et de plastique.

NOTRE ENGAGEMENT DURABLE

Au travers ses métiers de collecte, transit et regroupement de déchets ménagers et industriels, de nettoiement urbain, d'assainissement, de tri, de valorisation, de compostage, de traitement par enfouissement et incinération, Veolia Propreté inscrit son activité dans une démarche permanente de recherche et d'innovation pour développer les filières de recyclage matière et la valorisation énergétique. Ses agences et sites sont engagés dans une démarche d'amélioration continue validée par la certification ISO 9001 version 2000 et par la norme ISO 14001 pour la mise en place des Systèmes de Management Environnemental.

COLLECTE, TRANSFERT, TRI, VALORISATION, RECYCLAGE, TRAITEMENT



ACSEP

3 personnes Pascal Puharré 380, avenue Archimède Cabinet conseil - Service - Ingénierie logistique 04 42 50 96 48

ACTIV' COMPETENCES

2 personnes Florence Calvayrac Mercure C Conseil en ressources humaines 04 42 64 52 30

AGP SERVICES

1 personne Frédéric Aurigo 175, avenue du Grand Vallat A1 Plomberie - Chauffage — Climatisation 06 12 15 61 28

AUDEC EXPERTISE

2 personnes Massar Yassine 95, rue Louis Armand Expert comptable Commissaire aux comptes 04 42 24 21 57

BAZILE TELECOM

15 personnes Lilian Dauzat Parc du Golf 11b 04 42 12 64 60 Sous Opérateur

BIEN A LA MAISON SUD

4 personnes Guillaume Deschamps 80, rue Charles Duchesne 04 88 78 21 53 Aide à domicile pour personnes âgées

CARLSON WAGON-LIT VOYAGES

2 personnes Emmanuel Gouchault Tech'Indus C Agence de voyages - billetterie : avion - train — bateau 04 42 99 20 70

COMPTOIR ET MILLESIMES

2 personnes Boris Tedeschi Mercure B Vente de vins, champagnes et spiritueux 09 81 97 32 07

DESIGN ET VOUS

1 personne 140, rue Jean de Guiramand 06 73 02 17 14 Fabrication de mobilier sur mesure Agencement et décoration d'intérieur

ECIA

2 personnes Pascal Morel Hémiris A Ingénierie 04 66 33 26 30

ELECARCITY

2 personnes Emmanuel Gouchault Tech'Indus C Vente et location de véhicules 100 % électriques 06 03 51 74 35

HAPPY HOME

1 personne Lionel Rambaud 555, rue Victor Baltard 04 42 39 44 24 Magasin d'usine Vente de linge de maison

IKKS WOMEN

2 personnes Barbara Schneider Centre Commercial Carrefour Prêt-à-porter féminin haut de gamme 04 42 69 04 22

INTEGRA

1 personne Arnaud Strady Europarc de Pichaury B5 Ressources humaines 06 15 71 00 70

KONE HAUTE PROVENCE

34 personnes Eric Girard 545, rue François Hennebique Ascenseurs, escaliers mécaniques, portes automatiques 04 86 91 32 80

LA GRANDE RÉCRÉ

Amanda Lopollo 130, avenue Bastide de Verdache La Pioline Vente de jouets 04 42 66 42 60

LEX PHOCEA

2 personnes Alexandre Krasnopolski Acticentre - 1140, rue André Ampère Avocat 04 42 59 95 85

MARCHAL EURL

1 personne Fabien Marchal 175, rue Jean de Guiramand Marbrerie et taille de pierre 04 42 24 32 21

MEDICA France

65 personnes Brigitte Bruna 165, rue René Descartes Gestion de Maison de retraite et établissements sanitaires - Comptabilité 04 42 60 88 30

MUSICADURANNE

1 personne Michèle Bontet 80, rue Nicolas Copernic Cours de piano et de solfège 06 63 61 11 44

RESTAURANT PICOLO SAXO

8 personnes Audrey Lestringant 55, rue Pythagore Restauration italienne 04 42 50 75 29

TOPO ETUDES 2 personnes

Guy Audes Hémiris A Etudes et travaux topographiques d'urbanisme et cartographie des réseaux 04 42 39 43 56

RAPID FOOD

2 personnes Sandrine Deneuve 50, rue Henri Bessemer Snack - Vente à emporter 04 42 54 63 91

RESTAURANT LA CANTINE D'EMILIE

3 personnes Christophe Chaput 30, rue Frédéric Joliot Brasserie - repas séminaire vente sur place 04 42 59 93 58

RESTAURANT LA MIE DINETTE

4 personnes Sébastien Germain 5, rue Charles Duchesne 04 42 26 80 56 Restaurant rapide

RESTAURANT LE PLAZA

10 personnes Virginie Tomeï 76 ,rue André Ampère 04 42 39 99 19

Restaurant - salles de réunion - séminaires

RESTAURANT LUNCH ET CIE

3 personnes Audrey Lestringant - Les Néreides Restauration rapide sur place Vente à emporter - Livraison 04 42 50 77 58

RESTAURANT O'XIII

3 personnes Anne Laure Chapalain Antélios E 04 42 26 01 28 Restauration traditionnelle

RESTAURANT LE TOM'S

7 personnes Christophe Durbec 760, rue Mayor de Montricher Restauration traditionnelle 04 42 54 27 23

RESTAURANT VIVRE ET SAVOURER

3 personnes Sandy Allegre Avenue du Grand Vallat B 04 42 90 71 43 Restauration rapide

SMAC

20 personnes Denis Berdot Parc Cézanne 1E Couverture - Bardage façade haut de gamme 04 42 37 19 80

TDA SARL

Kamel El Abel Le St Hilaire

Construction bois - métaliques 04 42 65 15 81

Déménagements

13 UTIL - 380, rue Jean de Guiramand **AEES** - 255, avenue Galilée

ARTEPROM - 85, rue Pierre Duhem

ASC CONSEILS — Centre ABD - 140, rue Jean de Guiramand
ASSOCIATION DES ENTREPRISES — Maison des Entreprises - 45, rue Frédéric

Jolio

BCA EXPERTISE - Le Tritium B

EATON POWER QUALITY SAS - 730, rue René Descartes

GEA HAPPEL - 505, avenue Galilée

HUMAN TRIP - Les Portes de l'Arbois B - 1090, rue René Descartes

INVEST IMMO - Les Pléiades 3B LGM - 655, rue Pierre Simon Laplace

LOGIC IMMO - CONCEPT MULTIMEDIA - Europarc de Pichaury B9
LOGICA IT SERVICES France - Europarc de Pichaury B1
OSTEOPATHE ISABELLE PASQUETTE - Mercure C
PARAMETRIC TECHNOLOGY - 200, rue Pierre Duhem
PAYS D'AIX AMENAGEMENT - 55, rue Pythagore

QUINCANOR - 775, rue André Ampère **SAFETIC** - 490. avenue Galilée

STE MEDITERRANEENE DE CONSTRUCTIONS - SMC BTP — 505, avenue Galilée TEX WORLD INDUSTRY -TWI TASSY - 555, rue Victor Baltard



Changements d'appellation - Fusion

ARIES PROVENCE » ARIES PACA
DUKES TITAN AVIATION » TITAN AVIATION

GESER » GESER BEST

GINGER TELECOMS >> CAMUSAT

IPS - INTERGRAPH PUBLIC SAFETY France >> INTERGRAPH France

MAROQUINERIE ALIX >> DALERY MAROQUINIER MY SUITE >> PARK AND SUITES APPART-HOTELS

TROC DES MILLES >> OCCADECO
UNEDIC >> POLE EMPLOI

VEOLIA PROPRETE NETTOYAGE ET MULTISERVICES » TFN PROPRETE SUD-EST

lls ne sont plus sur les Pôles

ACOFI GESTION
ADDLIVE
ADDRESS
AFM
AMILIFE
ANAFI PLUS
ATOSOFT PACA
AUDITEX HABITAT
AUTOUR D'ELLES
AVOCAT MARYLINE PA

AVOCAT MARYLINE PARMAKSIZIAN AZURTECHNIQUES

BCA
BENESTA
BIGMAT MEDITERRANEE
CARTRIDGE WORLD / PSP
CEREDAP — BBR
CREAC

CUENOD THERMOTECHNIQUE DIETETICIENNE JULIE JUZENKA

DIONEX

EASY SERVICES
EKINOXE ORIGIN
ENCORE REAL TIME COMPUTING
GED ENVIRONNEMENT SA
HERTZ EQUIPEMENT France

INDUSTRIE MULTI SERVICES

ING LEASE INNOVATYS

KINE FORME CORINNE DESGEORGES

KINE FORME XAVIER DECUP LA PERLA WORLD LE CHERCHE MIDI

MONDO DI PASTA

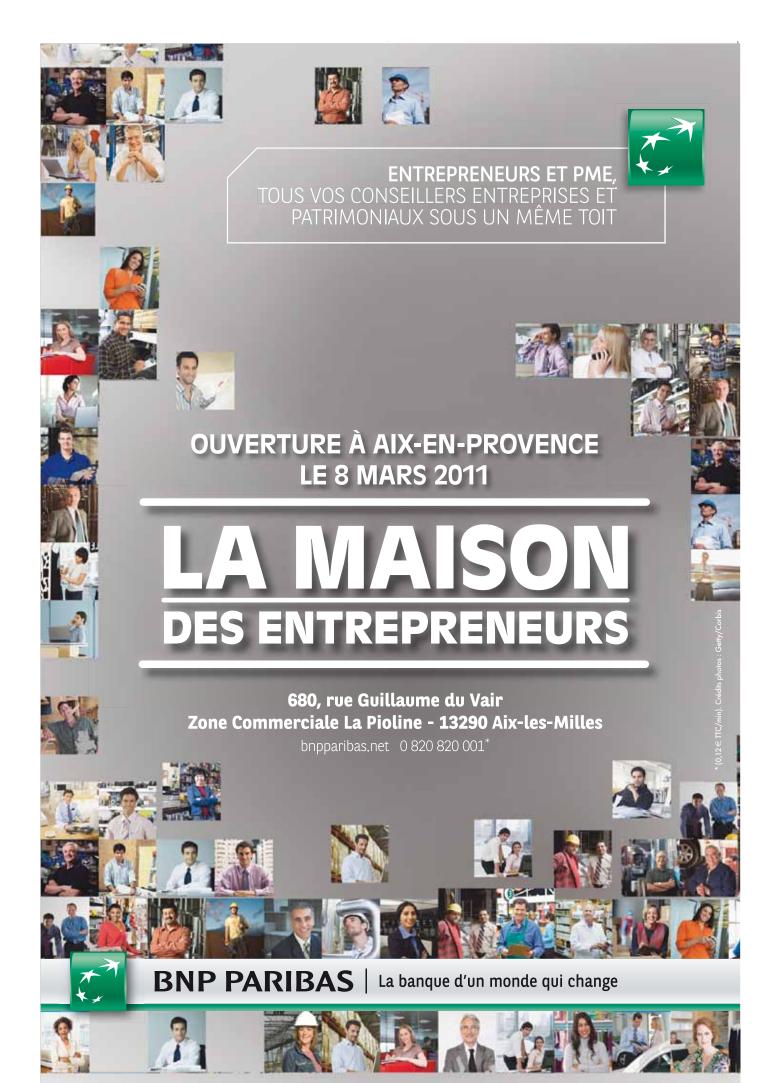
LE RESTAURANT DU CENTRE LEASE PLAN France MENDY CARLOS

MOSAIQUE SYSTEMES INFORMATIQUES

NOOK RELOCATION
OCTO / BP FOOD
PEPE BOTELLA
PLATO CAFE
POLE CAFE
POSITIF

POWEO SERVICES PACA R DE BORIES RANDSTAD VEDIORBIS SARL MEDI'SIX

SODISTOUR — TOURISTRA STUDIO IMAGES TREDI ULYSSE CONSEI



club entre prises

30 septembre 2010

La 6^e rencontre du Club Entreprises des Énergies de la Victoire au Grand Théâtre de Provence

Cézanne, la Cité du Livre, le centre chorégraphique et bientôt le futur conservatoire... Inauguré en 2007, Le Grand Théâtre de Provence est une des dernières réalisations de la ville d'Aix-en-Provence. L'occasion de faire le lien entre économie et culture, thème de ces 6e rencontres du Club des Énergies de la Victoire, qui regroupe 11 associations de pôles d'activités de la Communauté du Pays d'Aix. Gage d'attractivité d'un territoire et du rayonnement d'une ville, la culture est également un levier important du développement économique par les retombées qu'elle génère.

Le Grand Théâtre de Provence

- 65 000 spectateurs sur la dernière saison
- 50 concerts, opéras ou spectacles de danse
- 6000 abonnés









• Maryse Joissains Masini, Député Maire d'Aix-en-Provence et Présidente de la Communauté du Pays d'Aix



• Dominique Bluzet, Directeur du Grand Théâtre de Provence



• Maurice Farine, Président de Pays d'Aix Développement



• Maurice Farine, Président de Pays d'Aix Développement, Catherine Rivet Jolin, Vice Président de la Communauté du Pays d'Aix, Patrice Zentar, Capaix Connectic et Dominique Bluzet, Directeur du Grand Théâtre de Provence.













Entretien sur la loi de finances

GM: Yves PEIRONE, tu es installé comme expert comptable et commissaire aux comptes depuis 1988, sur le Pôle depuis 1989. Ton cabinet regroupe une dizaine de personne au service des PME. Qu'as-tu retenu de cette flopée législative?

YP: L'abondance est usuelle. Cela reste une petite loi de finances avec l'amoindrissement des niches fiscales.

GM: C'est un rabotage institutionnel!

YP: À noter la reconduction de la mesure de réduction d'impôt de 25 % sur la souscription au capital des entreprises nouvelles (ainsi que l'augmentation du capital) en numéraire. C'est assorti de conditions restrictives à bien analyser avec les conseils de l'entreprise, comme par exemple l'embauche de salarié.

GM: Les hausses d'impôt se confirment.

YP: Oui, le taux de prélèvement libératoire de 18 % passe à 19 %. La CSG augmente de 0.20 % soit de 12.1 % à 12.30 %. Le taux d'IRPP de 40 % passe à 41 %.

GM: Que retenir comme nouveauté?

YP: L'EIRL, entreprise individuelle à responsabilité limitée, j'y vois l'avantage d'inciter les artisans, les commerçants et les professions libérales à protéger leur patrimoine personnel du risque professionnel à moindre coût, sans créer de structure juridique. Notons également la possibilité d'opter pour le régime de l'impôt sur les sociétés.

GM: Soit 15 % jusqu'à 38 120 € et 33 1/3 % au-delà. Est ce opérationnel ? Est-ce judicieux, car je reste réservé sur la manie des « enjeux juridiques » comme auto-entrepreneur.

YP: Oui, puisque les greffes du registre du commerce ont déjà mis en place les imprimés adéquats. Cependant il reste très important de définir le bien fondé des obligations nouvelles par une analyse juridique, fiscale et sociale à examiner avec les conseils usuels de l'entreprise.

GM: Où est l'innovation fiscale cette année?

YP: La taxe « Google» est assez originale. Les clients de Google, mais aussi toute la publicité en ligne devront payer une taxe de 1 %, sur les dépenses engagées en 2011 en mars 2012. Cette obligation s'ajoute à la déclaration européenne des services qui prépare une harmonisation lourde d'obligations.

GM: As-tu des bonnes nouvelles dans ce contexte?

YP: Déjà je note la reconduction du crédit d'impôt recherche même raboté qui est une excellente mesure pour les entreprises ainsi que le maintien du crédit d'impôt entreprise nouvelle déductible de l'ISF.

 $\mathbf{GM}\,:\,\mathsf{Au}\,\mathsf{niveau}\,\mathsf{social},\,\mathsf{la}\,\mathsf{fin}\,\mathsf{d'ann\'{e}}\,\mathsf{est}\,\mathsf{\'e}\mathsf{galement}\,\mathsf{prolifique}.$

YP: J'ai retenu, l'annualisation de la réduction Fillon qui reste une technique complexe et bien sûr la réforme des retraites. À noter de multiples aménagements techniques et ponctuels.

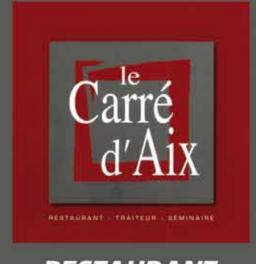
GM: Avec un peu de prospective, que vois-tu en 2011?

YP: Je crains une révision générale des valeurs locatives cadastrales, conséquence de la réforme de la taxe professionnelle. Comment valoriser fiscalement la richesse du potentiel fiscal des entreprises ? Sinon par la hausse des bases locatives !

GM: Comment conclure cet agréable entretien?

YP: Le chantier fiscal reste ouvert plus que jamais, synonyme d'une société complexe. Le droit fiscal est évolutif. À nous conseils d'entreprises d'accompagner le changement.

À chaque changement, une opportunité!



RESTAURANT



Terrasse ombragée de 120 m2

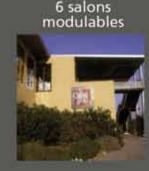


Uniquement le midi

SEMINAIRE



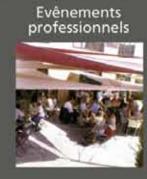
500 m2 à votre disposition



SALLE DE RÉCEPTION



Evênements privés mariage, baptème...



Parking privatif

PA d'Aix en Provence - 190 rue Pierre Duhem 13856 Aix en Provence cedex 3 **Tél : 04 42 24 37 73** - Fax : 04 42 24 37 70 www.carre-aix.com - contact@carre-aix.com



12 octobre 2010 "8 h 30 - 10 h" Petit déjeuner d'accueil des nouvelles entreprises PSE - 1140, rue André Ampère En partenariat avec Léo le Comptoir, Office Café et le PSE











• Laurence Girola, Wurth



• Hélène Legoff, Best Intérim



• Denys Hérin, Dentiste



• Nadège Astier, Les Associations Mutuelles le Conservateur



• Franck Morlat, Propéo



• Stéphane Jupinet, Vectral



Brigitte Marin,
 Mission Locale du Pays d'Aix



• Gratiane Waida, Dentiste



• Alain Susini, Provence Radiateurs du Pays d'Aix



• Sylvie Christophe, ODF



• Frédéric Benand, Carrefour Property



• Nathalie Marcot, Stress Cool

- Best Interim, 04 42 20 20 30, Travail temporaire
- Cabinet dentaire Hérin, 04 42 24 22 42
- Cabinet dentaire Waida, 04 42 24 22 42
- Carrefour Property, 04 42 90 80 30, immobilier et développement
- Les Associations Mutuelles Le Conservateur, 04 42 50 94 05, Assurances prévoyance santé épargne
- MLPA, 04 42 59 64 21, Accueil, information et accompagnement des jeunes dans leurs parcours d'insertion professionnelle
- ODF, 08 00 34 26 34, Fabriquant d'accessoires de salle de bain pour hôtellerie et maisons médicalisées
- Propéo, 04 42 16 60 40, Nettoyage multi services
- Provence Radiateurs du Pays d'Aix, 04 42 39 91 11, Vente réparation radiateurs automobiles, poids lourds
- Stress Cool, 06 03 36 28 73, Sophrologie et gestion du stress
- Vectral, 04 42 26 05 39, Câblage réseaux informatiques et électriques
- Wurth, 04 42 25 85 30, Quincaillerie Générale

4 novembre 2010 "18 h 20 h" L'Automobile & L'entreprise



ASTRADA est partenaire de « Pôle en Fête » 2010.

Présentation d'Astrada par Eric Mazzoni et Audrey Quentien

Les solutions professionnelles du Cercle Entreprises par Stéphane Faugere, Maxime Chatiliez et Yves Ktorza, de Fiat France.

Le Club Entreprises s'était donné rendez-vous chez ASTRADA, concessionnaire Lancia, Fiat, Alfa Romeo et Fiat Professional du groupe PLD Automobiles, situé sur le Pôle Commercial de la Pioline.

En 2009, ASTRADA a immatriculé plus de 1200 véhicules et développé un CA de 20 Millions €. La concession, qui comprend 30 salariés, axe son dynamisme autour d'une offre complète dédiée aux entreprises, notamment la « Sélection Cercle Entreprises », lancée par Fiat.



• Présentation d'Astrada par Eric Mazzoni et Audrey Quentien



• Stéphane Faugere, Responsable Ventes Entreprises Fiat France



• Yves Ktorza, Conseiller Ventes Entreprises Fiat France



• Maxime Chatiliez, Responsable Financements Entreprises Fiat France



• Maurice Farine, Président du Pôle Commercial de la Pioline



• Gérard Le Caro et Jean-Jacques Enoc, Aca et Gérard Géraci, Conseiller Municipal



• Patrick Heitz, Accleaner, Catherine Combe, et Marc Aubry, Accleaner



• Raynald Sola, Damien Fréchet et Jean Marc Fardella, Pyrame et Audrey Quentien, Astrada





 Pierre-Laurent Figuière , Figuière Promotion, Stéphane Paoli, Conseiller Municipal



ASTRADA et Le groupe PLD AUTOMOBILES

Installé depuis 1966 sur le Pôle Commercial de la Pioline, PLDA regroupe 22 concessions en PACA pour 380 salariés et développe un CA de 180 M€. Le groupe mise sur une offre variée et « multimarques » : Audi, Volkswagen, Seat, Skoda, Toyota, Fiat, Alfa Romeo, Lancia, Opel.

club entre prises





8 décembre 2010 "18 h - 20 h" Soirée de fin d'année chez Si Contact La visioconférence

Depuis 1992, date de son implantation sur le Pôle d'Activités d'Aix (400, rue pierre Berthier), Si Contact est devenu le premier distributeur régional de supports d'informations.

La PME, qui compte 24 collaborateurs et développe un CA de 6,5 M€, propose toute une gamme de produits à destination des entreprises : fournitures bureautiques, mobiliers de bureaux, matériels et consommables informatiques, etc. Si Contact se positionne également sur le secteur des équipements audiovisuels, où il est leader au niveau régional.

Lors de cette soirée de fin d'année, les participants ont pu découvrir en « live » une expérience de... « communication à distance ». La visioconférence (ou vidéoconférence) est une technologie qui permet de transmettre en instantanée de l'information audio et vidéo à un interlocuteur, sans tenir compte du facteur géographique. Elle est principalement utilisée dans l'entreprise lorsqu'il s'agit d'organiser des réunions, séminaires ou conférences avec des collaborateurs éloignés. La visioconférence devrait connaître un bel essor, à une époque où les NTIC continue de se développer (notamment avec le Très Haut Débit) et où les prises de consciences environnementales tendent à la préservation des ressources (réduction des déplacements individuels).

Si Contact 04 42 90 16 00 www.sicontact.fr



• Christian Marquié, PDG de Si Contact



• Yves Kerkhove, Club Entreprises et Marie Martine Kerkhove, FCE



• Christian Furléo, MMA et Pascal Pyrame, Pyrame Maintenance



André Tarditi, Photographe et Nadine Le Bris, Essor Conseil



• Laurent Couttier, Sabrina Julien, Vincent Nicolet, Elie Jourbajain, Si Contact et René Baudin, Quincaillerie Aixoise



• Bernard de Raphelis Soisson, Use once and Smile, Jérôme Ghibaudo, Le Carré d'Aix et Laurianne Maurés, Si Contact





Carine Gomez, SLC et Sophie Coudré, KPMG Entreprises











 Catherine Rivet Jolin, Vice Président de la Communauté du Pays d'Aix



• Massar Yassine, AUDEC EXPERTISE



• Emmanuel Gouchault, ELECARCITY



• Audrey Lestringant, restaurant PICOLO SAXO et restaurant LUNCH & C^{ie}



 $\bullet \ \, \text{Boris Tedeschi, COMPTOIR \& MILLESIMES}$



• Françoise Pawlak, CAP TPE PME



• Marie Roy, LE CANA



• Valérie Peltier, OPTEAMAN



• Jean Louis Hostache, CONSEIL PLUS GESTION



Alexandre Krasnopolski, LEX PHOCEA



• Anne Laure Chapalain, restaurant O'XIII



• Jean Marie Courtois, CE-COURTOIS ENERGIES CONSEIL

8 février 2011 "8 h 30 - 10 h"

Petit déjeuner d'accueil des nouvelles entreprises

PSE - 1140, rue André Ampère En partenariat avec Léo le Comptoir, Office Café et le PSE





- Audec Expertise, 04 42 24 21 57, Expert comptable - Commissaire aux comptes
- Cap TPE PME, 04 42 61 82 91, Faciliter l'accès à la commande publique des TPE et PME
- CEC Courtois Energies Conseil, 04 42 16 60 15, Conseil en maîtrise de l'énergie
- Comptoir et Millesimes, 09 81 97 32 07, Vente de vins, champagnes et spiritueux
- Conseil Plus Gestion, 04 42 52 26 90, Gestion de portefeuille — Courtage - Assurance vie
- Elecarcity, 04 42 26 97 14, Vente et location de véhicules 100 % électriques
- Le Cana, 04 42 54 83 87, Centre de formation et de préparation à l'emploi
- Lex Phocea, 04 42 59 95 85, Avocat
- Lunch & Cie, 04 42 50 77 58, Restauration rapide sur place - Vente à emporter - Livraison
- Opteaman, 04 42 16 47 82, Conseil et services en ressources humaines
- 0'XIII, 04 42 26 01 28, Restauration traditionnelle - vente à emporter - livraison
- Picolo Saxo, 04 42 50 75 29, Restauration italienne

club entre prises

Programme prévisionnel

Mars

Déjeuner de l'entreprise

Mardi 15 mars

Présentation de la Fondation Universitaire Pôle Cézanne par Marc Pena "Savoirs, Métiers et Territoires" au restaurant La villa Divina 570, rue Georges Claude

Journée thématique

Lundi 21 mars

Fêtez l'équinoxe avec AEQUINOX, l'organisme de formation linguistique professionnel au 19, parc du Golf

Journée portes ouvertes au bureau Véritas

Mardi 22 mars de 13 h 30 à 18 h Conférences sur les nouvelles réglementations du bâtiment et atelier découvertes au 685, rue Georges Claude

« 11 h - 14 h »

Jeudi 31 mars

7^e rencontres du Club des Énergies de la Victoire à l'Hôtel Royal Mirabeau " La collecte et la valorisation des déchets ménagers en Pays d'Aix"



Avril

« 18 h - 20 h »

En cours de définition 12 avril 2011 à 18 h 15

Juin

«12h-14h»

Vendredi 24 juin 2011 à 12 h Grand Pique Nique du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence à la Duranne





Une nouvelle présidente pour les FCE

Nous saluons la nomination de Claude-Andrée Pons-Marquis (co-Directrice Générale, R. M. Sécurité, à Éguilles), qui a été élue mercredi 19 janvier, présidente de l'association des Femmes Chefs d'Entreprise (FCE), délégation du Pays d'Aix.

Elle succède à Marie-Martine Leydet-Kerkhove (Gestion immobilière), qui a assuré ce poste durant 2 ans.

À noter dans vos agendas : « les Mercredis des FCE », réunions mensuelles organisées autour de thèmes variés, avec rencontres d'intervenants qui sont des acteurs économiques représentatifs des questions et problématiques de nos entreprises.

Contact:

FCE, Délégation d'Aix-en-Provence c/o Association des Entreprises La Maison des Entreprises, 45, rue Frédéric. Joliot 13852 Aix en Provence cedex 3 Tél. 04 42 95 18 18 fce-aix13@orange.fr



Le Sport & Business Club

Chacun se souvient des émotions qu'il a ressenties en vivant en direct de grands évènements sportifs. Le Sport & Business Club propose à ses membres de revivre, le temps d'une soirée, ces moments inoubliables en compagnie des champions qui les ont fait vibrer. Dans une atmosphère décontractée et conviviale, les membres du club pourront se retrouver, vivre et partager des émotions, rencontrer des acteurs économiques locaux et nationaux ainsi que du monde sportif.

www.sport-business-club.com

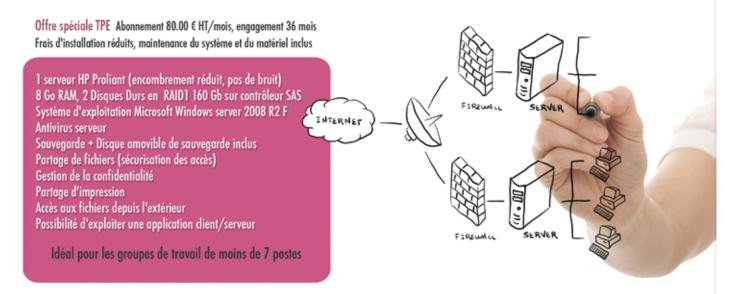
Roulez Zen!

Installée sur le pôle d'activités en décembre dernier, Elecarcity, agence du réseau Zen'Auto / Zen'Lib, propose des véhicules électriques à la location ou à la vente.

La gamme va du scooter à l'utilitaire, en passant par les voitures. Ce type de véhicules répond pleinement aux exigences environnementales des Plans de Déplacements Urbains (PDU) et Plans de Déplacements Entreprise (PDE). Les collectivités locales, dans leur grande majorité, essayent de faire face à la demande de développement durable et tentent de se rapprocher d'un rêve souvent perçu comme inaccessible : une ville silencieuse où tout un chacun respire sans pollution! Avec ces nouveaux moyens de transports électriques, Zen'Lib permettra aux collectivités locales de transformer l'environnement urbain en tenant compte de l'aspiration au calme et à la qualité de vie des habitants.

www.elecarcity.com

Votre serveur HP Proliant, installé, configuré, maintenu et entretenu aux meilleures conditions



1 MOIS D'ABONNEMENT OFFERT POUR TOUTE SOUSCRIPTION ENTRE LE 20 FEVRIER ET LE 30 MARS 2011

Contactez-nous au 04 42 39 44 29 pour un audit gratuit!



EXTINDO INFORMATIQUE

Mercure B - 80 rue C. Duchesne - www.extindo.com Plus de 600 clients, dont 90% TPE - Certifié Microsoft SBS - Atelier de réparation sur site



Microsoft Spécialiste PME





Votre maison est une cathédrale

Un passant observait trois ouvriers travaillant sur un chantier. Que faites-vous? leur demanda-t-il? Je gagne ma vie, répondit le premier. Je taille une pierre, répondit le second. Je construis une cathédrale, répondit le troisième.

Variante locale sur un chantier du pôle :

Je gagne bien ma vie, répondit le premier malgré ses 35 heures

Je cherche le soleil, répondit le second sur son toit photovoltaïque

Je construis la Maison des Entreprises, répondit un des troisièmes que vous trouverez au 45, rue Frédéric Joliot

Un bel ouvrage!

Giovanni Marinella marinella.giovanni@orange.fr

brèves

L'Université a besoin de mécènes



L'Université Paul-Cézanne a créé en juillet 2010 sa fondation universitaire Paul-Cézanne « Savoirs, Métiers et Territoires ». Un projet ambitieux qui veut être un laboratoire de réflexions, un tremplin d'idées et de projets pour répondre aux exigences d'une société qui évolue et aux besoins d'un territoire qui mue et se développe.

La fondation facilite la mixité scientifique pour une science sociétale vivante, dynamique, inventive et audacieuse. Elle permet ainsi de « décompartimenter » les disciplines qui font l'identité de l'Université Paul-Cézanne : le Droit, dans toutes ses dimensions et plus spécifiquement la sécurité juridique et la qualité du droit ; les Sciences, notamment celles qui participent à la renommée et à l'expertise de l'université comme l'environnement, les risques et l'énergie ; le management ; les organisations et le territoire.

La Fondation Universitaire Paul-Cézanne est un appel au territoire dans son ensemble pour que les mondes de l'entreprise, des collectivités territoriales, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du public comme du privé, puissent penser collectivement l'avenir.

Elle permettra de soutenir des projets innovant comme l'Académie de Droit d'Aix-Marseille, le Haut Conseil aux professions juridiques et judiciaires, la délivrance de bourses de mobilité, de mérite, de thèse et d'excellence, des prêts à taux 0, prêts d'honneur, micro crédits ou encore le développement de "Summer School".

www.fondation.univ-cezanne.fr



anova

La sécurité électronique sur mesure





Installés depuis 1983 sur le Pôle d'Aix, Guillaume et Jean-Pierre Kechissoglou développent leurs métiers dans le domaine de la sécurité électronique et proposent : des études techniques sur site, des concepts adaptés à vos besoins, un service technique de qualité et des partenaires d'expérience.



380, rue Claude Nicolas Ledoux - Pôle d'activités d'Aix-les-Milles - 13854 Aix-en-Provence cedex 3 04 42 58 16 87 - contact@anova-securite.com - www.anova-securite.com



plus. Mal écrites, imprécises... Des lois de

circonstance... Des revirements de jurisprudence de plus en plus fréquents... Le chef d'entreprise n'a pas fini d'avoir des soucis.

Et pourtant, de temps en temps un sursaut de bon sens, sans doute, hélas, avant une nouvelle catastrophe...

Le signataire de la lettre de licenciement...

Ca vous dit quelque chose ? Évidemment, j'en ai parlé dans mon dernier article (Pôle Actu, novembre 2010).

J'avais attiré votre attention sur l'importance des délégations des pouvoirs en matière de licenciement, certains plaideurs ayant eu gain de cause en soutenant que le DRH ne pouvait signer leur lettre de licenciement faute d'avoir reçu pouvoir du chef d'entreprise.

C'était sans compter sur la petite surprise que nous a réservée la Cour de cassation le 19 novembre 2010.

En effet, prise d'un remords tardif (par rapport à mon article*), la Cour de cassation vient donc de juger que la délégation de pouvoir consentie au DRH n'avait pas besoin d'être écrite au sein d'une Société par Action Simplifiée (SAS).

Ce type de société est réputé pour sa souplesse, tant à l'occasion de la création de la société que dans la conduite de sa gestion. Seuls quelques articles du Code

Un peu de soleil dans la grisaille...

de Commerce réglementent la SAS, ce qui laisse une grande marge de manoeuvre aux associés pour gérer

Du silence de la loi, quelques salariés licenciés ont cru pouvoir soulever que le DRH, faute de pouvoir exprès, n'était pas légalement autorisé à signer leur lettre de licenciement.

Eh bien la Cour de cassation leur a donné tort en jugeant que la règle selon laquelle la SAS est représentée par son président ou, si les statuts le prévoient, par son directeur général ou directeur général délégué, n'exclut pas la possibilité pour ces représentants de déléguer le pouvoir d'effectuer des actes déterminés tel que celui d'engager ou de licencier les salariés de l'entreprise.

Autrement dit, le DRH d'une SAS peut procéder au licenciement d'un salarié, même si les statuts ne prévoient pas ce pouvoir. Ouf!

Soyez rassurés : le DRH a le droit de faire ce pour quoi il a été embauché, c'est-à-dire simplement ... son travail!

Mère et fille : pas de mélange des genres...

En matière de licenciement pour motif économique, l'entreprise a l'obligation de chercher à reclasser les salariés concernés dans des postes disponibles dans l'entreprise, sous peine de voir les licenciements invalidés. Certains salariés licenciés pour motif économique par une société filiale d'un groupe ont pensé que cette obligation de reclassement ne reposait pas uniquement sur leur employeur, mais sur toutes les sociétés du groupe.

Une telle solution, si elle était validée par les tribunaux, serait un lourd handicap à la gestion sociale des groupes de sociétés.

Dans un arrêt du 13 janvier 2010, la Cour de Cassation a du rappeler l'évidence : « une société relevant du même groupe que l'employeur n'est pas, en cette seule qualité, débitrice [de l'obligation de reclassement] envers les salariés qui sont au service de ce dernier ».

De quoi rassurer les chefs d'entreprise? Oui, mais attention aux abus : la Cour n'a pas employé l'expression « en cette seule qualité » au hasard. C'est qu'en effet, dans certains groupes, toutes les décisions sont prises au niveau de la maison mère.

Et dans ce cas, la sanction est sévère : la maison mère interventionniste se retrouve qualifiée de « co-employeur » avec toutes les conséquences qui peuvent en découler (obligation de reclassement au niveau du groupe, impossibilité d'utiliser le motif économique dans le cadre d'une politique de groupe indépendamment de difficultés économiques avérées, etc.). Un arrêt tout récent en donne une nouvelle illustration (18 janvier 2011).

En somme, comme dit le proverbe : « chacun chez soi et les vaches seront bien gardées ».

Allons, vous voyez bien: il ne faut pas désespérer...



La visioconférence répond aux besoins de toute

- ✓ Faciliter les contacts.
- Animer vos réunions à distance
- ✓ Favoriser les échanges
- ✓ Diminuer vos frais de déplacement

Réservez dès aujourd'hui votre démo

contact@sicontact.fr

www.sicontact.fr

SI CONTACT 400 rue Pierre Berthier 13797 Aix-en-Provence



Tel: 04 42 90 16 00

Un mandat national pour Jean-François **Dubost**



C'est au mois de décembre 2010 que le patron de la Quincaillerie Aixoise a été élu, par ses pairs, Président de la Confédération Française de la Quincaillerie.

La CFQ, qui regroupe plus de 800 entreprises et 30 000 salariés, est constituée d'Unions Régionales, de groupements d'achats (Socoda, Cofaq, Seba, Dompro, ...) et de groupes intégrés, tels Descours & Cabaud, Anjac, ...

Ses missions principales sont :

- La représentation de la profession auprès des pouvoirs publics (conseils régionaux, organisations patronales, organisations paritaires de la branche, partenaires sociaux),
- L'information des entreprises adhérentes : conseils juridiques, observatoire économique de la profession,
- La gestion de la formation professionnelle de la branche.
- Elle dispose de sa propre convention collective. De grands thèmes vont caractériser son action en 2011,
- La LME et la fin de l'accompagnement du dispositif dérogatoire réservé à la profession,
- La refonte de sa convention collective,
- La prévoyance de branche pour les personnels non-cadres,
- La formation professionnelle menée avec des fédérations connexes des négoces techniques.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à Jean-François Dubost pour ses nouvelles responsabilités.



Livraison sur votre lieu de travail Contrôle de vue GRATUIT **



* * Adaptation d'ordonnance (voir conditions en magasin)

Lunettes . Lentilles de contact . Contrôle de votre vue

l'Opticien du PÔLE

MODE, CONFORT & PERFORMANCE

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 19h De 19h à 20h30 sur rendez-vous.

1140 rue André Ampère, centre Actimart, face au club de gym Actiform - 13851 Aix-en-provence.

Tél.: 04 42 27 54 48 - magasin@activue.fr







LIVRAISON de l'ARBOIS à la PIOLINE

de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h

Commandes par internet ou par téléphone

www.kyosushi.com

Restaurant - Traiteur au service du goût

09 72 21 60 54



Les partenaires du pôle d'activités s'associent afin de favoriser l'émergence d'une nouvelle technologie de pile à combustible pour la propulsion de navettes côtières.

PERSEIS, c'est le nom de ce projet fédérateur et innovant, destiné à développer une solution de transport maritime 100 % propre, sans aucun rejet de CO₂, bruit ou autre nuisance envers l'environnement, grâce à la technologie de la pile à combustible. Le projet a été lancé le 25 janvier dernier sur le Vieux Port de Marseille, en présence des élus locaux, de la presse, des représentants de la Caisse des Dépôts, du pôle de compétitivité CAP Énergie, des Affaires Maritimes et autres partenaires associés.

À l'origine de ce « Programme d'Expérimentation et de Rapprochement de Solutions d'Énergies Innovantes », se trouve notamment la société Transdev CAP Provence (groupe Caisse des Dépôts), qui a agi comme catalyseur des bonnes « énergies » entre la filiale d'AREVA, HELION, dédiée au stockage de l'énergie et de l'hydrogène, l'établissement d'enseignement supérieur Arts et Métiers d'Aix-en-Provence, ainsi que la dynamique PME marseillaise Croisières Marseille Calanques. Cette dernière, récemment détentrice d'un nouveau navire ultra moderne dénommé le Green Calanques, équipé de panneaux solaires, d'un économiseur d'eau, et d'un moteur de dernière génération, accueillera prochainement les premières expérimentations à bord. PERSEIS a pour objectif, à l'issue de sa phase préparatoire, le développement et l'expérimentation de la chaîne complète de propulsion pour 2013. Ce projet représente une formidable opportunité d'inscrire les activités littorales touristiques marseillaises dans une perspective de développement durable.

Les débouchés de la nouvelle technologie développée sont nombreux, qu'il s'agisse d'applications en matière de transport collectif naval ou fluvial, ou de transport public terrestre. Apporter des solutions nouvelles et durables de déplacement, en partenariat avec les collectivités publiques désireuses de s'associer à cette démarche, voilà le défi de taille que souhaitent relever aujourd'hui les partenaires PERSEIS.

Contact:

Transdev CAP Provence, Bernard Curnier, 04 42 97 52 10, bernard.curnier@transdev.eu

brèves

Bureau Veritas ouvre les portes de son Centre **Technique de Formation**

Journée "Portes Ouvertes" le mardi 22 mars de 13 h 30 à 18 h.

D'une surface de 1130 m², ce centre est aménagé pour répondre parfaitement aux besoins des entreprises en formations Sécurité et Environnement.

Au programme : des conférences sur les nouvelles réglementations Habilitation Électrique, Amiante, Réglementation Thermique RT 2012. Des ateliers découvertes sur l'Eco-conduite, le Centre Mobile de Formation Incendie, l'E-learning, les travaux en hauteur, la conduite des chariots et des nacelles, l'électricité,...

Contact:

Tél. 04 42 37 24 94

Acropolis Telecom s'installe sur le Pôle

Acropolis Telecom est un opérateur, hébergeur et intégrateur de solutions télécoms et réseaux « Tout IP » dédiées aux entreprises. En février, Acropolis Telecom a ouvert ses Data Centers, « Dataix » sur le Pôle d'Activités d'Aix et « Paris-Bourse » sur Paris. Le réseau de fibre optique développé sur le Pôle d'Activités d'Aix, permet à l'opérateur de proposer une offre d'hébergement de proximité et des solutions Très Haut Débit pour les entreprises.

Les deux sites seront dotés d'une sécurité optimale exigée par le CLOUD TECHNOLOGY, par mesure antisismique. www.acropolistelecom.net

Cours de théâtre pour adultes

Mario Constante a le plaisir de vous accueillir les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 19 h à 20 h 30, au 320, avenue Archimède (Pléiades 3, Duranne).

06 62 45 83 08, marioconstante@hotmail.fr







- Libérez votre temps
- Recentrez-vous sur vos priorités
 - Donnez vie à vos projets

Une alternative économique à l'embauche ou à l'emploi intérimaire

Business Support Services

Services d'assistance aux entreprises

Une solution souple et immédiate, adaptée à vos besoins

Assistance ponctuelle ou régulière sur votre site ou dans nos locaux

Administratif & Commercial

Organisation, coordination et suivi

Communication & Evénementiel Gestion de projet

Exemples de missions que nous pouvons réaliser pour vous :

- Gestion de bases de données
- · Prospection commerciale, mailings, relances
 - · Secrétariat de SA ; Services généraux
- · Organisation d'événements internes et externes
- Gestion et actualisation de sites internet-intranet
 - Création de newsletters, plaquettes, flyers...

TESTEZ-NOUS !

Audit de vos besoins offert

l journée de prestation à tarif préférentiel

pour tout contrat signé avant le 31/03/2011

Notre objectif, construire avec vous une relation professionnelle de confiance durable

06 33 860 852 04 88 053 779 contact@bsservices.fr





Bazile Telecom, Yves Morel surfe sur le créneau porteur du « bien vieillir » Arrivé il y a quelques mois sur le Pôle, site choisi parce qu'il offrait un bon compromis géographique pour les collaborateurs de la société qui viennent de Rousset, d'Aix ou de Marseille, Bazile Telecom, opérateur de téléphonie mobile, est désormais confortablement installé, sur 300 m², au Parc du Golf. Diplômé D'HEC, Yves Morel, PDG de Bazile Telecom, a commencé son parcours comme directeur financier dans un cabinet d'audit, avant d'intégrer successivement PixTech, start up du secteur des écrans plats, TG Soft, société d'informatique et enfin Absys Cyborg, branche de TG Soft tournée vers les PME.





En 2005, décidant à la fois de se mettre à son compte et de répondre à un souhait de créer une entreprise socialement utile, il jette les bases de Bazile Telecom. Avec une offre dédiée aux publics des seniors, des malvoyants et des personnes fragilisées par un handicap, l'entreprise occupe une niche particulière dans le monde de la téléphonie mobile. Pour ces publics ciblés, Bazile Telecom va en effet concevoir une offre packagée couplant un terminal spécifique à bouton unique et un service de téléphonie assistée. En 2008, après deux années de R&D, le produit entre en phase d'industrialisation. En 2009, une étape décisive est franchie avec l'obtention, via la signature d'un accord avec Orange, du statut d'opérateur mobile virtuel (MVNO). Bazile devient, dès lors, premier opérateur de téléphone mobile pour seniors. Deux forfaits post payés sont proposés aux utilisateurs : un forfait de 20 minutes de communications en France, pour un abonnement mensuel de 20 € TTC et un forfait d'1 heure de communications en France, pour un abonnement mensuel de 35 € TTC. Une partie de ces forfaits (10 €) est déductible des impôts au titre des services à la personne. Grâce à un nouvel accord, signé cette fois avec Doro, marque suédoise, leader mondial de la construction de portables pour seniors, Bazile Telecom élargit sa gamme et se donne les moyens de partir à la conquête d'un public plus large composé de nouveaux profils. Avec le forfait "Bazile pour tous", qui reprend le principe de l'opératrice disponible 24 h/24, l'offre de services packagée lancée avec Doro s'étend désormais à tous les téléphones mobiles. Un référencement chez Audika et à la Fnac, qui vient déstygmatiser le produit, contribue à son ouverture sur le marché.

En 2010, une première levée de fonds de 3,7 millions d'euros vient donner à l'entreprise l'oxygène nécessaire pour continuer à se développer. L'opérateur s'offre alors une première campagne de communication en télé et continue à affiner son positionnement en étendant son offre à un service de conciergerie qui inclut toujours la télé-assistance, mais propose également des services plus conviviaux. Les abonnés peuvent désormais réserver des places pour un spectacle, se faire rappeler un rendez-vous ou un anniversaire, offrir des fleurs, commander un taxi...

L'entreprise poursuit ses investigations à la fois en termes de services et de distribution, qui reste un sujet clé. Toujours dans le même esprit, Yves Morel réfléchit aujourd'hui à des sujets connexes comme la télé-médecine et à toutes les solutions susceptibles de contribuer, par un accompagnement, au bien vieillir à domicile, un enjeu de société à un moment où rappelle t-il « une déferlante blanche se prépare... ». Yves Morel est également membre fondateur d'une association qui réunit neuf industriels et qui s'est donnée pour objectif d'attirer l'attention à la fois des pouvoirs publics et du grand public sur les potentialités des nouvelles technologies pour améliorer la qualité de vie de seniors.

Un domaine dans lequel Yves Morel n'a sans doute pas dit son dernier mot!

Béatrice Somville

Zoom



Christophe Blaise, DG

East Balt enfin à poste!

Ce n'était pas l'Arlésienne. East Balt, industriel de la boulangerie, spécialisé dans la fabrication de petits pains destinés à la restauration rapide et informelle, a fini par ouvrir ses portes sur le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence. L'usine s'est implantée sur la ZAC de L'Enfant, où elle avait pris une option d'achat en... 2000! Déposé sept ans plus tard, le permis a été obtenu fin 2008.

Les premiers essais ont eu lieu en avril dernier et l'entreprise qui a, depuis, atteint son rythme de croisière, délivre déjà quotidiennement un million de petits pains. Sa grande soeur de Fleury-Mérogis où se trouve le siège d'East Balt, en fabrique, de son côté, 2,3 millions. Avec ces deux usines, East Balt couvre maintenant l'ensemble du territoire. Construite en 1991, l'usine de Fleury-Mérogis a constitué la première implantation du groupe américain en dehors des États Unis. « Nous avons décidé de nous implanter à Aix-en-Provence, à la fois pour nous rapprocher de nos clients du Sud-est et pour désengorger l'usine de Fleury » explique Christophe Blaise, directeur général d'East Balt France. Développée sur 8 300 m², l'entité aixoise du groupe accueillera à terme deux lignes de production et pourra fabriquer plusieurs types de pains.

Rappelons qu'East Balt est le boulanger historique, mais non exclusif, de Mac Do. Au-delà d'un simple rapprochement avec ses clients, East Balt entend non seulement poursuivre, à partir d'Aix, le développement de son activité, mais aussi se diversifier comme elle le fait déjà dans son usine de Fleury où elle fabrique, en plus des buns, des pavés, des chapatas et des pains plus européanisés. « Pour nous, l'enjeu passe obligatoirement par l'innovation (formes, textures, décors, scarifications...) qui s'ajoute à la qualité du produit et à la sécurité alimentaire » commente Christophe Blaise. L'usine aixoise pourrait ainsi fabriquer dans l'avenir des pains plus exotiques comme les tortillas, un produit qui plait dans de nombreux pays. La création de l'usine aixoise a permis l'embauche d'une soixantaine de personnes recrutées pour la plupart dans la région. Le recrutement, qui concerne des métiers très variés comme la mécanique, les automatismes industriels, la boulangerie, l'emballage, la logistique, à des niveaux qui vont de l'opérateur lambda au niveau d'ingénieur, est encore en cours.

Dirigé par Nathalie Cherici, le site d'Aix, qui a réalisé au cours de ses premiers mois un Chiffre d'affaires de 5 M€, annonce déjà un prévisionnel de 12 M€ pour 2011.





Une association communicante!



Le savez-vous ? Le magazine que vous tenez entre les mains en est presque à son 100^e numéro (tous titres confondus)! Et pour tout vous dire, nous sommes plutôt fiers de cette constance. Pas évident de tenir ainsi dans la durée, de remplir son petit contrat... Celui que l'association s'est donné, quand elle a décidé, il y a maintenant plus de vingt ans, de créer un support pour se faire connaître et reconnaître, communiquer avec les habitants du Pôle mais aussi avec tous les acteurs économiques et institutionnels que la vie et le développement du Pôle d'Activités d'Aix intéressent. Une mission à plusieurs vitesses, qui va d'une information très pratique à l'évocation des problèmes récurrents, comme la sécurité, l'immobilier, la circulation et les transports, l'extension du périmètre constructible... en allant jusqu'au lobbying dans le but de faire passer les attentes et les espoirs des entreprises auprès des collectivités.

On est en **1989** quand paraît, à l'initiative d'Henry Delaunay, alors président de l'association, le premier numéro de CQFD. Comprenez « ce qu'il faut dire » et non « ce qu'il faut démontrer ». La réalisation de ce trimestriel, qui ne comptait à l'époque que quelques pages en deux couleurs, avait été confiée à Bruno Jullien qui assure toujours cette mission et à qui l'on doit les différentes refontes du magazine. La première a lieu dès 1993. Deux ans plus tard, une nouvelle mouture voit le jour et marque un tournant dans l'histoire du support qui change d'identité et parait désormais sous le titre « Pôles d'actualités ». Le changement a lieu sous la présidence de Jean-Pierre Kechissoglou, qui voit aussi le rapprochement au sein de l'association des différentes entités qui composent le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence. Entre temps, le journal, qui a gardé un rythme trimestriel, est passé à 12 pages et accueille de la publicité, ce qui permet d'assurer son équilibre financier. Notons que la publicité permet aux annonceurs locaux de s'adresser à leur coeur de cible.

En **2002**, sous la présidence de Christian Marquié, l'association se dote d'un nouvel outil de communication en créant son site internet. Parfaitement complémentaire, celui-ci reprend l'actualité du pôle,



tient un calendrier des événements qui s'y déroulent et comprend un précieux annuaire qui recense et situe les entreprises qui y sont implantées. Le journal et ses archives y sont également accessibles en PDF. Le site a été revu une première fois, il y a quatre ans et une newsletter y est associée depuis 2 ans. De nouvelles évolutions, de type réseau social, sont à l'ordre du jour.

En **2009**, Pôles d'actualités s'offre un nouveau lifting, revoit sa maquette et son titre pour devenir Pôles d'actu. Il compte aujourd'hui 32 pages et son tirage est passé de 1 000 à 3 500 exemplaires. Image de marque de l'association, il est aussi devenu au fil du temps un peu plus « people », mais que celui qui ne cherche pas sa photo dans le grand panorama du pique-nique annuel, lui jette la première pierre.

Composé de chefs d'entreprises qui sont aussi des administrateurs de l'association, le comité rédactionnel est animé par Patricia Marcellet.

Enfin, dernière pierre et non des moindres apportée à la construction de la communication de l'association : la « Maison des Entreprises ». Ce bâtiment, qui vient d'ouvrir ses portes rue Frédéric Joliot, sera un véritable forum de rencontres et d'échanges.









• Grâce à sa rampe d'accès, le ZEUS est facilement accessible aux personnes ayant des difficultés de déplacement.

Bernard Curnier, directeur de Transdev CAP Provence et administrateur en charge des transports, a présenté aux entreprises du groupe Mobipôle le bus électrique de dernière génération, « ZEUS » (Zero Emission Urban System).

Homologué en France en novembre 2009, ZEUS est un moyen de transport unique qui s'intègre sans nuisance dans le tissu urbain. Sans aucune pollution atmosphérique ni sonore, il offre une alternative écologique parfaite au transport urbain traditionnel. Une affaire qui roule!





Dans le cadre de Mobipôle, le Plan de Déplacements Inter Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix, la Communauté du Pays d'Aix a renforcé, depuis le 3 janvier 2011, la desserte du pôle d'activités par

les transports en commun.

Il s'agit des lignes suivantes du réseau « Aix en Bus » :

n° 15, du lundi au samedi: Desserte matinale des arrêts intitulés « Pôle d'Activités », situés rue André Ampère et Marcellin Berthelot (arrêts proches d'Easydis « Entrepôts »), avec 3 départs le matin du Jas de Bouffan (« Mayanelle ») vers la Rotonde et « Pôle d'Activités » à 4 h 35, 5 h 05 et 5 h 35 et 3 dessertes internes au Pôle d'Activités le midi à 13 h 37, 14 h 07 et 14 h 37.

n° 16, du lundi au vendredi : Desserte de l'ENSOSP (École Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs Pompiers) toutes les 30 mn de 7 h 20 à 19 h 50.

n° 17, du lundi au vendredi: Renfort le midi des liaisons entre l'arrêt "Pléiades", situé rue Archimède (haut Duranne) et le Pôle d'Activités, pour permettre aux salariés de se rendre en bus au centre de vie de la Duranne (bas Duranne) ou au pôle d'activités le midi pour déjeuner. Départ supplémentaire « Pléiades » vers « Pôle d'Activités » à 12 h 22 et retours supplémentaires de « Pôle d'Activités » vers « Pléiades » à 12 h 49 et 13 h 49.

Infos et horaires en ligne sur le site internet « Aix en Bus » : www.aixenbus.com

Chaque Lundi, la lettre SUD INFOS, c'est l'outil d'information économique

des décideurs de Marseille et de Paca

la lettre 🛐

☐ Fax 04 96 11 65 66 ☐ Courriel : abonnement@sudinfos.com



